



Bramans l'Authentique

Mairie
73500 BRAMANS
Tél. : 04 79 05 10 71
Fax : 04 79 05 37 59

E-mail : communedebamans@orange.fr
www.bramans.fr

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 Septembre 2010 à 19h15

	Présents	Absents :	A donné pouvoir à
Yvon CLARAZ	X		
Marcel FAVRE	X		
Pascal DUPRE		X	Yvon CLARAZ
Michel MELQUIOT	X		
Michel GENTY	X		
Gérard SIMON		X	Michel MELQUIOT
Jean-Marie FAVRE		X	Michel GENTY
Elisabeth BLANC	X		
Sébastien MENJOZ		X	
Dominique POYARD	X		
Joseph RATEL	X		

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	11
Présents :	07
Votants :	10

Date de convocation :	14-09-2010
-----------------------	------------

Ordre du jour :

- Travaux du réservoir du Jeu
- Travaux divers

Ouverture de séance : 19h20

Secrétaire de séance : Marcel FAVRE

TRAVAUX DU RESERVOIR DU JEU

La Commission d'appel d'offres, réunie ce même jour à 18h30, n'a reçu qu'une seule offre pour ces travaux.

Compte tenu du peu de temps restant avant l'hiver, il est envisagé d'effectuer une partie des travaux cet automne, le restant au printemps 2011.

Considérant que des précisions supplémentaires doivent être données par l'entrepreneur, la décision est repoussée au prochain Conseil Municipal.

MICRO CENTRALE DE ST BERNARD

Le chargé de mission présente l'avancement du dossier et, en particulier, les réponses de la Société AXENNE pour l'étude de faisabilité de cet ouvrage. Il précise qu'il serait bien que cette étude soit lancée avant l'hiver afin de bénéficier des mesures de débit en période d'étiage.

Il est fait remarquer qu'à ce jour aucun financeur n'a donné de réponse positive.

Le Conseil approuve cette étude mais souhaite avoir plus de précisions concernant le financement, en particulier de la part éventuelle du Conseil Régional. Ces précisions devront être apportées lors du prochain Conseil Municipal où une décision devra être prise.

TOITURE CHAUFFERIE CAMPING

Deux devis de réfection de la toiture sont présentés en séance.

Considérant que ces deux offres demandent des précisions supplémentaires, il est demandé au responsable du dossier de contacter les deux entrepreneurs afin d'apporter les explications complémentaires.

DEMANDE D'UN PARTICULIER

M et Mme Daniel FAVRE souhaitent mettre en place un chauffage par géothermie dans leur habitation principale au Verney. De ce fait ils demandent l'autorisation pour procéder à un sondage sur la partie communale de la Place du Soleil. Avant de donner cet accord il convient de revoir le demandeur afin qu'il apporte quelques éclaircissements, en particulier, ceux concernant les diverses autorisations nécessaires à ce pompage.

Fin de séance : 21H00

Vu, le Maire,